



Saint-Michel-l'Observatoire/Lincel

RÉHABILITATION DE « LA MAISON BLANC »



Après l'achat de l'immeuble « *Maison blanc* » finalisé en septembre 2020, la phase active a été amorcée début février 2021 avec les différents appels d'offres (maîtrise d'œuvre travaux ; sécurité et protection ; organisme de contrôle) avant de désigner les entreprises chargées de la réalisation. Les travaux seront lancés au deuxième semestre 2021.

Cette réhabilitation a pour but d'offrir deux espaces commerciaux et trois appartements avant une refonte complète de la place du Serre qui fera l'objet d'une consultation élargie à la population.

UNE CRÈCHE/MAISON MÉDICALE À SAINT-MICHEL

Ce projet mené par la communauté des communes de Haute-Provence/Pays de Banon avec Saint-Michel/Lincel verra le jour en 2021. Située rue des remparts à proximité du parking de l'école, le bâtiment accueillera une quinzaine d'enfants.

Un espace sera réservé pour une maison médicale ouverte à différentes professions de santé. Le permis de construire a été accepté, les travaux débiteront au deuxième semestre 2021.



LA VIE DE NOS VILLAGES

Nos villages ont besoin de retrouver « *le bien vivre ensemble* », l'ambiance festive et la sérénité.

L'équipe municipale mettra toute son énergie pour réaliser les projets étudiés par la mandature précédente. Les réunions publiques sont pour l'instant reportées (consignes sanitaires).

Les places de stationnement devant les commerces de la place du Serre sont souvent utilisées pour la journée. Afin de garder fluide l'accès aux boutiques et restaurants, merci d'utiliser les parkings prévus à cet effet (espace Barnier).

La vitesse parfois excessive dans le village sera limitée avec la mise en place de radars pédagogiques, panneaux, ralentisseurs, etc... Nous rappelons que la vitesse dans le village est limité à 20 km/h.

Le civisme de chacun pourrait éviter une pollution visuelle, des désagréments techniques et matériels à tous.



MY CITY POCKET



Afin d'émettre une vigilance ou une alerte (plan canicule, grand froid, alerte météo, inondation, incendie, plan communal de sauvegarde...), ou de diffuser des informations municipales, associatives, culturelles et sportives sur smartphone et Iphone, la mairie de Saint-Michel-l'Observatoire/Lincel met en place une application totalement gratuite pour les utilisateurs.

My City Pocket permet en un seul clic à la mairie de diffuser des informations à l'ensemble des personnes ayant téléchargé l'application. Simple et efficace, elles recevront en temps réel une notification de chaque élément communiqué par la mairie.

Les personnes malvoyantes auront accès à des messages mis en ligne par la mairie et diffusés en audio.

MODE D'EMPLOI : cliquer sur « *Google Play* » ou « *App Store* », puis inscrire My City Pocket et enfin : taper Saint-Michel-L'observatoire (04).

TOTALEMENT SÉCURISÉ : Afin de protéger la publication des messages, l'interface de rédaction est totalement sécurisé.

DERNIÈRE MINUTE - FACTURE D'EAU

Afin d'équilibrer le budget et répartir les coûts pour les administrés deux factures seront désormais envoyées aux habitants de la commune

- **Mars/avril** : droit d'accès au réseau, abonnement et taxe assainissement.

- **Octobre/novembre** : consommation annuelle.



MAIRIE DE SAINT MICHEL/LINCEL

Un compte Facebook Mairie de Saint Michel/Lincel a été créé afin de pouvoir communiquer au mieux avec les habitants de nos villages. Les tenir informés le plus souvent possible, de façon simple et facilement accessible des actualités de notre commune.

FOURRIÈRE ANIMALE DE VALLONGUE

Afin de réguler/limiter la divagation animale sur notre commune, le conseil municipal a décidé d'adhérer au syndicat intercommunal pour l'exploitation de la fourrière de Vallongues à Valensole.

La gestion de la divagation animale par le maire est une obligation légale. Outre le problème de protection animale (animaux accidentés), elle pose des problèmes de santé et de sécurité quotidienne (accidents sur la voie publique, morsures...), voire socio-économiques (problématique des attaques de troupeaux).

Nous vous rappelons qu'afin de gérer la population des chats errants dans nos villages, il est de la responsabilité de tous de permettre l'identification de nos animaux de compagnie mais aussi leur stérilisation. Cette gestion permet de réduire le nombre d'animaux errants, évite la recolonisation des territoires par de nouveaux individus et surtout, favorise l'intégration de l'animal de manière harmonieuse.

UN LOGICIEL « PORTAIL DES FAMILLES »

La commune mettra très prochainement à la disposition des familles, un logiciel de réservation et de paiement en ligne pour les services de cantine, garderie et centre de loisirs.

La municipalité a souhaité faciliter la gestion quotidienne des familles par la mise en place de cet outil informatique.

Les parents d'enfants scolarisés à l'école de Saint-Michel (Saint-Michel/Lincel/Aubenas-les-Alpes) devront inscrire les enfants via ce site internet.

C'est également pour le personnel communal une aide pour la gestion et la facturation.

BIENTÔT UNE ÉPICERIE À SAINT-MICHEL



Encore une bonne nouvelle, une future épicerie sera installée place du Serre à proximité de l'auberge des Coupoles. Les travaux ont débuté récemment avec la mise en place des réseaux. Un permis d'aménager sera

déposé rapidement afin de satisfaire aux obligations légales et nécessaires. L'ouverture est prévue début 2022. Un peu de patience avec un beau projet pour les Saint Michelois et les Lincelois.

LA GRANDE LESSIVE

De la petite enfance au grand âge, cette manifestation d'art participatif se développe dans des lieux dédiés aux arts, à la culture, l'éducation, la santé, la justice, la vie associative et citoyenne... Sur l'étendue d'une rue, d'un quartier ou sur un territoire plus vaste. Elle prend la forme d'une installation éphémère au moyen de réalisations d'arts plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles...), conçues à partir d'une invitation commune, le même jour autour de la planète Terre.

Le 25 mars 2021, une infinité de personnes a conçu des « *Jardins Suspendus* » au format A4, accrochés au moyen de pinces à linge, sur un même fil, afin de composer une immense guirlande éphémère. L'école est venue suspendre ses jardins sur la place du village et, a partagé cet espace avec tous les habitants désireux de participer à La Grande Lessive.



CARNAVAL DES ENFANTS À L'ÉCOLE

- Afin d'appliquer les restrictions sanitaires imposées par le gouvernement, le carnaval traditionnel n'a pas pu avoir lieu. Grâce à l'APESMOLALA, le mardi 30 mars les enfants ont pu savourer quelques instants de féerie avec la venue à l'école d'un magicien. Les tours de magie se sont succédé dans la cours de l'école (cela dans le plus strict respect des règles d'hygiène). À cette occasion, tous ont pu venir déguisés pour assister au spectacle.

Le temps d'une journée, la fête avait retrouvé ses droits pour le plus grand bonheur de tous. La journée s'est clôturée autour du traditionnel goûter.

**Nous remercions
chaleureusement l'APESMOLALA
pour cette belle initiative.**





TOITURE DU MOULIN À HUILE

- L'entreprise Trabuc a restauré la charpente qui menaçait de tomber, remis en place les gouttières et changé les tuiles cassées. Une opération menée avec professionnalisme et rapidité, en date de février 2021.

INFOS TRAVAUX

SDE 04 (syndicat d'énergie du 04)

Les travaux suivants seront réalisés en 2021 :

- Renforcement des réseaux du transfo des « Craux »
- Enfouissement des réseaux « montée du Château » à Lincel

TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES



Saint-Michel-l'Observatoire

- Les anciens conteneurs situés dans la rue du Barri ont disparu. Des colonnes ont été installées dans le parking et mises en service en mars dernier. Nous comptons sur vous tous pour la propreté de ce lieu.

Lincel

- Pour rappel, un peu de civisme. Un grillage de protection a été installé par le service technique afin de mettre un terme aux délinquants de l'environnement prenant le talus pour une décharge sauvage ! Peut-être n'avaient-ils pas saisi comment faire usage des containers de tri. Les incivilités sont passibles, au minimum d'une amende de 450 € à laquelle s'ajouteraient les coûts de ramassage ultérieur nécessité par ces incivilités. Des caméras mobiles seront installées et permettront de repérer les auteurs et de les poursuivre.

À bon entendeur !

FIBRE OPTIQUE

-Le déploiement de la fibre optique accuse un retard de travaux d'environ 1 an, nos villages seront éligibles fin 2021/début 2022.

-Des informations vous seront communiquées ultérieurement pour l'accès au réseaux.

INFOS GÉNÉRALES

ÉCOLE PUBLIQUE

- Une 6^e classe va ouvrir ses portes à la rentrée de septembre 2021 afin d'accueillir les enfants de CM.
- La subvention municipale allouée à la coopérative de l'école a permis l'achat de vélos et de draisennes pour le plus grand bonheur des tous les petits.

BUREAU DE POSTE :

- Les instances dirigeantes de la poste voudraient diminuer les horaires à partir du 1/07/2021. Une convention/réclamation sera déposée prochainement demandant le maintien des horaires actuels et une ouverture le samedi matin. La communauté de communes appuiera avec une motion toutes les demandes des villages concernés auprès de la direction régionale.
- Pour sauver ce service public, nous vous invitons à fréquenter assidûment votre bureau de poste.

COMITÉ DES FÊTES ET BOULE AMICALE :

- Bonne nouvelle : c'est reparti pour les deux associations, en sommeil depuis quelques années.
- Madame Paulette Giraud prendra la direction du futur comité des fêtes avec un nouveau bureau.
 - Monsieur Alain Navarro et son équipe animeront « La Boule Amicale » Saint-Micheloise